

27 juillet 1995

Dernière allocution à titre de ministre de la Culture et des Communications

Mesdames,
Messieurs,
Chers amis,

Le discours que je veux vous présenter aujourd'hui revêt pour moi un caractère assez particulier. En effet, c'est mon dernier discours à titre de ministre de la Culture. D'ici quelques jours, un nouveau titulaire prendra à sa charge les affaires culturelles, et j'espère qu'il, ou elle, trouvera des dossiers en ordre et des chantiers en train.

Je dois vous avouer tout de suite que ces quelques mois passés au ministère de la Culture ont été parmi les plus intéressants de ma vie politique. Vous le savez j'ai beaucoup œuvré, ces dernières années, pour contribuer à construire l'économie québécoise, y compris dans ce qu'elle a de distinct, d'original. Mais on revient toujours à une réalité de base: c'est notre culture commune qui fait de nous un peuple. C'est le travail de nos créateurs qui nourrit et recrée, chaque année, l'âme québécoise. Sans eux, le Québec serait, vraiment, une province comme les autres.

Il y eut un temps où le premier ministre du Québec cumulait la fonction de ministre des Finances. C'était presque une tradition. Maintenant que j'ai pu me plonger quelques mois dans les affaires culturelles, je n'irai pas jusqu'à dire que chaque premier ministre devrait en faire autant... mais c'est une idée qui ne déplaît pas à l'esprit.

Je n'ai pas l'intention de faire ici le bilan détaillé des actions que nous avons engagées depuis le début de l'année. Je voudrais vous parler surtout du rapport du Comité consultatif sur l'autoroute de l'information et des perspectives qu'il nous ouvre pour l'avenir. Mais auparavant j'aimerais faire ressortir brièvement quelques éléments importants quant au rôle des pouvoirs publics face à la culture.

Il me semble évident qu'il revient aux pouvoirs publics de doter sa population des infrastructures culturelles: réseau de bibliothèques, grandes salles de spectacles, musées. Depuis six mois, nous avons pu faire déboucher un certain nombre de ces dossiers et il n'est pas normal que des projets importants traînent pendant de longues années dans les officines gouvernementales.

L'aide de l'État à la diffusion et à l'exportation de notre culture est également cardinale. De grands progrès ont été accomplis sur ce plan depuis quelques années, y compris sous le gouvernement précédent. Les pouvoirs publics doivent aussi aider directement les créateurs, comme on le fait notamment via le Conseil des arts et des lettres du Québec. Le milieu culturel québécois, reconnu pour la qualité de son expression artistique et son audace de création, évolue dans un marché exigu et vit par conséquent une situation empreinte de fragilité.

Mais la question qui se pose est celle de l'ampleur de l'effort à consentir. Cette question se posera toujours, quelle que soit la santé des finances publiques. Jusqu'où l'État doit-il aller

dans l'aide aux créateurs? Aux États-Unis, on vous dira: le moins loin possible. Mais les Américains ont une richesse qui nous fait défaut: un grand marché intérieur. D'autres sociétés, comme la France, investissent des sommes plus importantes. Où doit se situer l'effort québécois? Il y a un niveau où il n'y a pas assez de fonds investis. Quel que soit l'effort, les créateurs et leurs organismes diront toujours qu'il est insuffisant, c'est normal. Mais quel est le bon point d'équilibre? C'est une question que je me suis posée depuis six mois et je dois vous avouer que la réponse m'échappe encore. J'espère que mon successeur pourra m'éclairer un peu sur ce point.

J'observe par ailleurs qu'une scission est en train de se faire entre les arts d'une part et la culture médiatisée de l'autre. Le discours artistique plus traditionnel est marginalisé et l'école joue de moins en moins son rôle d'initiation aux arts. Il faut rectifier le tir. Au cours des prochains mois, nous aurons à préciser la place que la culture doit tenir dans les actions gouvernementales. Nombreux sont les acteurs qui disent avoir un rôle à jouer dans cette grande dramaturgie. On pourrait parler longtemps des interventions du gouvernement fédéral, en ce domaine lié pourtant comme nul autre à notre spécificité, je ne m'étendrai pas plus sur ce sujet aujourd'hui, sauf pour dire que l'accession du Québec à la souveraineté permettra enfin de mieux gérer les ressources, cibler les besoins, éviter les gaspillages. La place grandissante que doivent tenir les municipalités en matière culturelle commande une nouvelle définition du partage des responsabilités et des règles du jeu. C'est le sens des ententes de développement culturel et de certains programmes d'actions concertées déjà mises en œuvre.

Au sein même du gouvernement québécois, nombreux sont les acteurs du développement culturel: depuis le ministère de l'Éducation, en passant par le ministère des Affaires internationales et des Communautés culturelles et nombre d'autres, dont le ministère de l'Industrie, du Commerce, des Sciences et de la Technologie. Enfin les loisirs culturels relèvent du ministère des Affaires municipales. Et j'en passe... De toute évidence, et c'est le moins qu'on puisse dire, l'harmonisation, l'action structurante, la concertation trouvent ici un vaste champ qui, sans être totalement en friche, y gagnerait à subir d'énergiques sarclages ! Il nous faudra repenser la manière dont l'État organise son action. Un rôle d'harmonisation et d'orientation de l'action culturelle au sein des sociétés d'État et du gouvernement est plus que jamais nécessaire, dans un contexte de veille technologique, de transfert des connaissances et de collaboration efficace avec les municipalités et les milieux régionaux.

Voilà donc la tâche qui s'ouvre devant nous. Le travail de l'État québécois pour épauler nos créateurs et leurs institutions ne sera jamais terminé. La mission culturelle est au cœur de l'existence même de notre État, et de notre avenir. Cette mission n'est pas neuve, mais elle doit relever aujourd'hui un nouveau défi. Elle doit connaître une nouvelle révolution: celle de l'autoroute de l'information. Le développement des inforoutes représente un espoir fabuleux. Chacun doit veiller à ce qu'elles soient utilisées de façon optimale. Les enjeux industriels, économiques et de société liée à cette évolution sont considérables. À nous de faire en sorte que les inforoutes catalysent ce qu'il y a de meilleur dans l'individu: créativité, curiosité intellectuelle, capacité à communiquer, enrichissement au contact d'autres humains.

Nous abordons un tournant crucial dans l'organisation de nos sociétés. Partout, la mise en

œuvre des autoroutes de l'information engendre une révolution qui apparaît aussi importante et radicale que celles qui l'ont précédée. Cette révolution est basée sur l'information, elle-même expression du savoir humain. Elle modifiera notre manière de vivre, de communiquer et de travailler ensemble. Elle nous libérera des contraintes d'espace et de temps. Exaltante perspective.

Cette révolution du savoir, à la différence des précédentes, s'opère de façon quasi-invisible. Elle n'amène pas nécessairement de nouveaux objets dans le paysage, tout au plus modifie-t-elle l'aspect de ceux qui nous sont familiers. En fait, l'autoroute de l'information tisse un lien entre l'audiovisuel, l'informatique et les télécommunications. Il y a peu, ces domaines étaient autonomes. Aujourd'hui, ils opèrent une fusion. Toutes les révolutions engendrent des incertitudes, des ruptures, mais surtout des occasions à saisir. Celle-ci ne fait pas exception. Le Québec doit savoir réagir en misant sur ses forces et en maîtrisant les risques. Or, l'avenir de notre langue, de notre culture et de nos communications est lié à la maîtrise qu'il nous faut acquérir des outils et des contenus de ce formidable appareil de liaison, d'apprentissage et de développement.

Que nous le voulions ou non, le maintien de notre identité, l'affirmation responsable de notre spécificité culturelle, l'excellence de notre contribution à l'essor de la Francophonie passent par l'information. Et on ne peut plus parler aujourd'hui de langue sans parler d'industries de la langue. On ne peut plus parler de création, de production et de diffusion culturelles sans intégrer les nouvelles technologies de l'information et, en particulier, les systèmes multimédias.

Le Québec est à cet égard dans une situation paradoxale. D'une part, les Québécoises et les Québécois ont créé, ici, ces dernières décennies, certaines des entreprises de communications les plus audacieuses et les plus innovatrices au monde. De telle sorte que les produits de télécommunications figurent dorénavant parmi nos principales exportations. D'autre part, le gouvernement québécois a beaucoup tardé à s'impliquer concrètement dans le dossier de l'autoroute de l'information, alors même que ses voisins, notamment le Nouveau-Brunswick, s'y lançaient avec fougue, et alors que d'autres États, comme les États-Unis, le Japon et plusieurs pays européens, y investissaient des sommes et une énergie considérables.

Il faut, là-dessus, être bien clair: loin d'être un phénomène spontané, le déploiement des autoroutes est le fruit d'une réflexion, d'un calcul et d'une volonté politique et économique. La mobilisation de tous les pays autour des nouvelles technologies de l'information ne laisse pas de doutes sur l'ampleur des bouleversements en cours. Le défi est universel. Tous les grands acteurs internationaux élaborent leurs stratégies et leurs choix, enclenchent de grandes manœuvres et établissent des alliances. Tout en participant activement aux grands mouvements internationaux, le Québec doit, lui aussi, définir sa propre démarche, rattraper le temps perdu, et prendre la place qui doit être la sienne: à l'avant-garde. C'est pourquoi, en janvier dernier, le gouvernement du Québec a formé un Comité consultatif sur l'autoroute de l'information. Ce comité avait pour mandat de travailler vite et bien pour élaborer une stratégie d'implantation, proposer un plan d'action et des modalités de financement pour le développement de l'autoroute de l'information au Québec. Nous avons réuni dans ce comité des gens qu'on ne présente plus, tant leur compétence et leurs réalisations sont connues et respectées. Je tiens à remercier vivement le président,

monsieur Louis Berlinguet, et les membres du Comité: monsieur Claude Béland, monsieur Jacques Bilodeau, monsieur André Chagnon, madame Monique Charbonneau, madame Monique Lefebvre, monsieur Patrick O'Hara, monsieur Gilbert Paquette, monsieur Charles Sirois et monsieur Louis Tanguay.

Le Comité a concentré son travail sur six aspects majeurs, où l'État peut exercer un effet de levier pour propager l'utilisation de l'autoroute de l'information aux autres secteurs socio-économiques du Québec. Ces thèmes sont les suivants: le leadership du gouvernement; l'éducation comme levier de développement de toute société; la santé et les services sociaux, la langue française et la culture québécoise; l'accès pour tous et partout; et, finalement, le financement de l'autoroute de l'information.

Nous comptons répondre d'ici peu en détails aux recommandations du comité, mais je dois vous dire personnellement que la qualité des analyses et la précision des recommandations font de ce rapport un des meilleurs outils qu'un premier ministre puisse recevoir. Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, vous nous avez donné en quelque sorte le mode d'emploi de l'autoroute de l'information. Les Québécois attendent maintenant un signal sans équivoque de leur gouvernement. Nous entendons donner ce signal.

Le Secrétariat de l'Autoroute de l'information

La première recommandation du Comité stipule « que le gouvernement du Québec, par la voix de son premier ministre, prenne publiquement un engagement politique ferme de développer l'autoroute de l'information au Québec et de la mettre au service de l'ensemble de la population québécoise ». Pour démontrer sans équivoque l'aspect prioritaire de ce dossier pour notre gouvernement et la volonté déterminée qui en découle, j'entends donner suite à cette recommandation en annonçant la création d'un Secrétariat de l'Autoroute de l'information, rattaché au Conseil exécutif et relevant directement de l'autorité du premier ministre. Et si je puis résumer dans une formule un peu lapidaire le message que nous voulons lancer, je dirais simplement: « on est sept millions, faut se brancher ». C'est une formule qui a le mérite de la clarté: les Québécoises et les Québécois, de toutes les régions, classes ou origines, doivent pouvoir se brancher entre eux, et se brancher sur le monde. Elle indique aussi une certaine urgence: il « faut » se brancher, pour construire, et non pour subir, la révolution de savoir.

Le Secrétariat qui sera chargé de mettre ce slogan en pratique sera doté d'une structure organisationnelle légère et efficace. Dans l'exercice de son mandat, il verra à : dégager les problématiques inhérentes aux différents champs d'activité concernés par les nouvelles technologies d'information et de communication; cerner les enjeux stratégiques internationaux pour le Québec assurer la mise en œuvre d'un plan d'action en vue de concrétiser la stratégie gouvernementale visant l'implantation des autoroutes au Québec, favoriser la concertation entre les principaux intervenants des milieux en cause; mettre en place des mécanismes efficaces de coordination de nos actions dans ce domaine; assumer la responsabilité de la supervision et de la gestion du Fonds de l'Autoroute de l'information, et, enfin; veiller à ce que le secteur public agisse en tant qu'utilisateur modèle de l'autoroute.

Je l'ai dit, le Québec est reconnu pour ses capacités technologiques importantes, ses riches ressources créatives et le dynamisme de ses entreprises. L'implantation des inforoutes au Québec permettra alors: pour les individus, une meilleure qualité de vie, grâce à un accès plus facile à la connaissance et à un choix plus large de services et de divertissements; pour les créateurs, de nouvelles formes d'expression artistique; pour les régions, de nouvelles possibilités d'exprimer leur identité et de minimiser des inconvénients liés à la distance; pour le gouvernement, des services publics plus efficaces, plus proches des citoyens et moins onéreux; pour les entreprises, une organisation et une gestion plus serrées, un accès à des possibilités de formation et à d'autres services, des moyens d'échange de données avec les clients et les fournisseurs engendrant une plus grande compétitivité; pour les fournisseurs d'équipements et de contenu, de nouveaux marchés en forte croissance pour leurs produits tant sur le plan intérieur que pour l'exportation.

Pour y arriver, le gouvernement du Québec a le devoir de favoriser en quelque sorte le décollage de l'autoroute de l'information au Québec, de lui donner son élan. Il faut donc favoriser un accès le plus large possible des Québécois à l'inforoute, donc pas seulement aux Québécois qui ont les moyens de s'équiper à la maison. Ainsi, nous ferons en sorte que, d'ici un an, les 965 bibliothèques publiques du Québec soient reliées à l'Internet. Le Comité consultatif propose que les écoles du Québec soient, aussi, des lieux d'accès à l'autoroute de l'information.

Il faut que les citoyens trouvent sur l'autoroute de l'information des renseignements concrets, immédiatement utilisables. C'est ce que le Comité consultatif propose lorsqu'il veut que l'État québécois offre un maximum de services et d'informations aux citoyens sur l'autoroute de l'information. Les entreprises régionales pourraient aussi aborder l'inforoute via les « liberte1s », des sortes de babillards régionaux où les entreprises peuvent échanger des informations utiles.

Une fois entrés sur l'inforoute, les citoyens comme les entreprises pourront en démultiplier les possibilités, profiter pleinement de ses avantages. Les inforoutes auront un effet multiplicateur qui dynamisera tous les secteurs économiques et permettra la création d'un grand nombre de nouveaux emplois, particulièrement chez les jeunes, là où le taux de chômage est le plus préoccupant. Mais rien ne se produira si nous n'agissons pas. Et, pour agir, il faut agir ensemble: secteur privé et public, éducation et entreprises, villes et régions.

La dimension culturelle

J'ai parlé tout à l'heure de l'importance de l'inforoute pour notre avenir culturel. On ne peut pas trop insister. Le Québec peut et doit contribuer à ce que le français soit une des langues d'usage sur l'inforoute. Cette nouvelle technologie doit servir à l'ouverture sur le monde, pas à l'uniformisation des cultures.

Voici d'ailleurs un domaine où nos efforts en Francophonie prendront tous leurs sens. Devant ce gigantesque défi, les pays membres de la Francophonie devront s'appuyer les uns sur les autres pour assurer le foisonnement du français sur les réseaux informatiques. Le Québec est bien placé pour jouer un rôle phare dans ce nouvel espace culturel. La relance de la coopération franco-québécoise, opérée depuis quelques mois, fait d'ailleurs une large part à ces activités. Je pense d'ailleurs que l'inforoute aura pour effet de redynamiser les rapports

au sein de la Francophonie, entre les États, les entreprises et les citoyens. Notre action sur l'inforoute n'est cependant pas défensive. Au contraire, le temps est révolu où notre culture survivait parce qu'on la protégeait. L'inforoute est un exemple où notre culture survivra parce qu'elle s'affirmera, dynamique et ambitieuse, sur les plus grands réseaux du monde. En effet l'inforoute permet d'aller cueillir le consommateur de culture francophone individuellement, là où il se trouve: à Denver ou à Bali, à Clermont-Ferrand ou à Bangkok.

Il faut donc faire en sorte que le Québec soit un carrefour très achalandé, sur l'autoroute de l'information. Un carrefour où nos créations culturelles sont disponibles. Celles qui furent créées avant cette révolution technologique, puis celles qui seront créées grâce à ce nouvel outil: le multimédia, la réalité virtuelle, ou encore des œuvres entièrement nouvelles dont on ne peut, aujourd'hui, imaginer la facture. Dans cet esprit, trois de nos plus grands musées québécois, le Musée d'Art contemporain, le Musée du Québec et le Musée des Beaux-Arts de Montréal, ont soumis conjointement un projet au Fonds de l'autoroute de l'information dans le but de concevoir un système qui permettra la diffusion et l'interprétation des œuvres de leur collection au moyen des nouvelles technologies multimédias et, aussi, la réalisation de visites guidées virtuelles. Une fois réglés quelques mandats administratifs, nous serons très heureux de soutenir cette initiative qui rend davantage accessible le patrimoine culturel dont les Musées ont la garde.

Vous le voyez, de nouveaux champs vont devoir s'ouvrir amenant de nouveaux modes d'intervention, misant plus que jamais sur le partenariat, la mise en commun, le décloisonnement et l'ouverture sur le monde.

Les principaux partenaires culturels du gouvernement, notamment nos grandes institutions muséales, la SODEC, le Conseil des Arts et des lettres, le réseau des bibliothèques, de même que le ministère de la Culture et des Communications, ont déjà amorcé le virage. J'ai tenté, au cours des derniers mois, d'accélérer ce mouvement en posant toute une série de gestes dont la portée se voulait structurante et clairement branchée sur une vision d'avenir.

A cette intersection entre la culture et la science, il me semble qu'il nous manque encore un grand équipement, au Québec. Depuis quinze ans, on parle en vain d'un grand Musée de la science et de la technologie. Ne pourrait-on pas faire de ce projet une de nos voies d'accès sur l'autoroute de l'information, un de nos champs d'expérimentation et d'exploration? C'est donc dire, mesdames et messieurs, que mon bref passage au ministère de la Culture et des Communications m'aura fourni l'occasion de dépasser l'indispensable gestion politique et administrative des dossiers et m'aura amené, au cours de diverses rencontres avec des gens du milieu et des séances de travail et de discussion avec mes collaborateurs, à réfléchir sur l'action culturelle du Gouvernement et de son ministère. Je tiens à dire quelques mots, avant de terminer, pour remercier très chaleureusement un grand Québécois qui a bien voulu être mon conseiller et mon guide pendant ces quelques mois: Monsieur Roland Arpin. Voilà un homme qui, directeur de musée ou sous-ministre, sait marier la civilisation et l'administration.

Au cours de l'automne, tous les Québécois seront invités à se prononcer sur l'avenir et la sorte de pays qu'ils veulent se donner. Avant d'être de nature économique ou politique, ce geste sera avant tout culturel. Jamais il n'a été aussi opportun d'investir des énergies dans

les outils et les moyens qui nous permettront de gérer notre destin. Le temps est venu de prendre action en élargissant l'intervention de l'État si nécessaire mais surtout en prenant des initiatives marquées au coin du partenariat, de la mise en commun, de la volonté de tous ceux qui croient en l'avenir. Il s'agit d'ouvrir de nouveaux champs de la culture et non pas d'abandonner ceux dans lesquels nous travaillons déjà. Il s'agit de faire comprendre, de démystifier et de faire aimer des domaines de la connaissance qui contribuent à nous rendre plus libres.